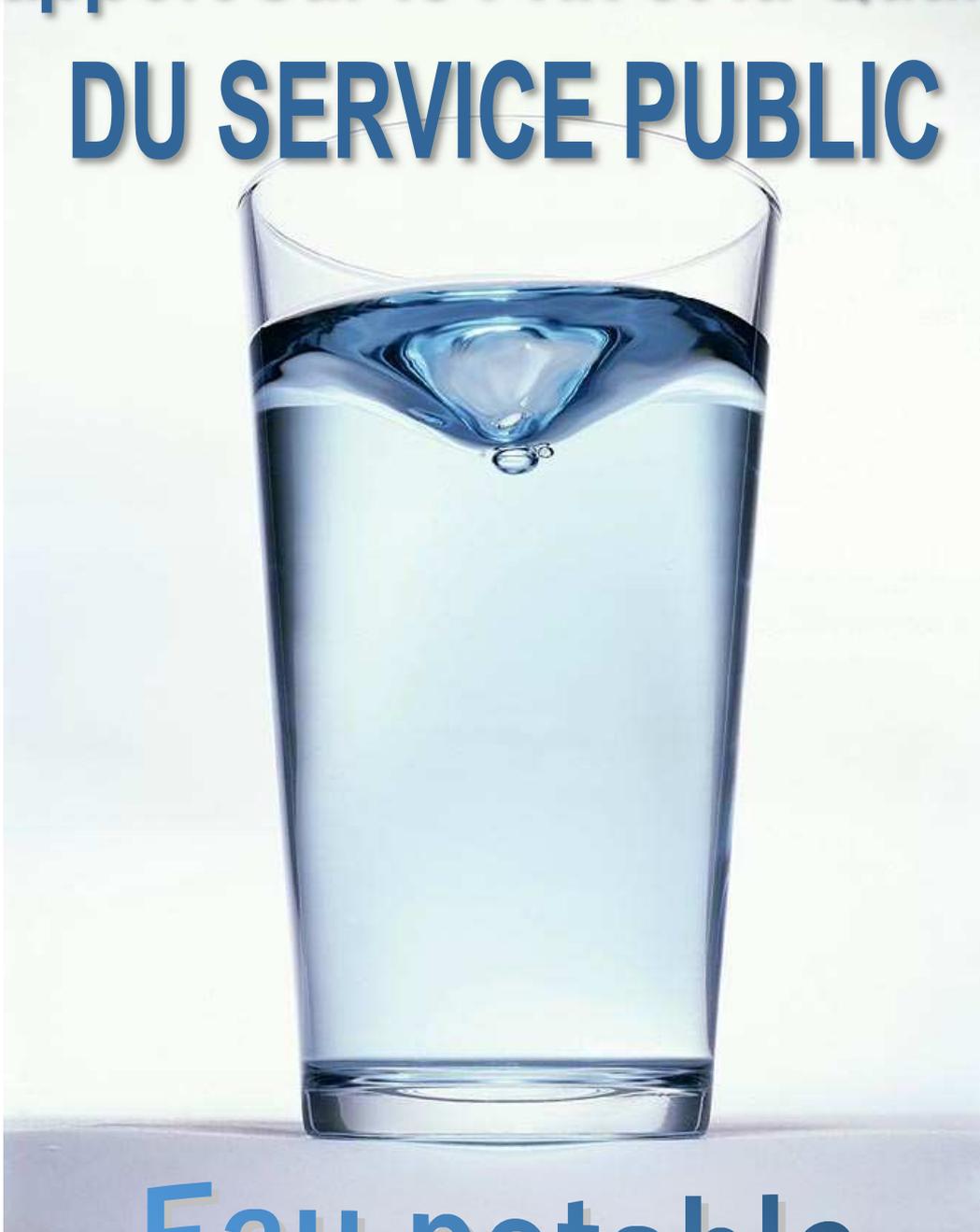


Rapport selon le décret et l'arrêté du 2 mai 2007

Rapport sur le Prix et la Qualité DU SERVICE PUBLIC



Eau potable

SMAEP 4B -- Production

Année 2020

SOMMAIRE

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1) Organisation administrative du service	3
2) Estimation de la population desservie.....	4
3) Conditions d'exploitation du service	4
4) Prestations assurées dans le cadre du service.....	4
5) Ressource en eau.....	5
a) Points de prélèvement – 4 B.....	5
b) Importations d'eau	6
c) Volumes produits.....	7
6) Volumes vendus et exportés	7
7) Bilan des volumes	8
8) Longueur du réseau.....	8
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	9
9) Tarifs en vigueur	9
10) Prix du service de l'eau potable.....	9
11) Recettes d'exploitation.....	9
INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE	10
12) Qualité de l'eau.....	10
13) Indice de protection de la ressource en eau :	11
14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.....	11
15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau.....	12
16) Performance du réseau	12
17) Renouvellement des réseaux.....	13
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	14
18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2020	14
19) Etat de la dette	15
20) Amortissements réalisés.....	15
NOTES	15

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1) Organisation administrative du service

Le SMAEP 4B, créé par arrêté préfectoral en juin 1986, avait pour vocation la production d'eau potable, la mise en charge jusqu'aux installations de distribution propres à chaque collectivité membre et l'achat d'eau potable aux collectivités extérieures. A l'origine, le syndicat regroupait 12 collectivités pour un total de 39 communes.

Par arrêté préfectoral du 04 août 2010, les statuts du syndicat ont été modifiés notamment avec la prise de compétences à la carte comme : la défense incendie, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et la gestion hydraulique.

En 2020, les compétences exercées par le syndicat étaient les suivantes :

- La Production d'eau potable ;
- La Distribution d'eau potable ;
- La Défense Incendie.

Aujourd'hui, ce sont 47 collectivités représentant 53 communes qui forment le SMAEP 4B, présentées ci-dessous :

Un EPCI :

- La communauté d'Agglomération du Niortais (Communes de Beauvoir-sur-Niort, Brûlain, Fors, Juscorps, Marigny, Plaine d'Argenson, Saint Romans des Champs)

Quarante-six communes :

- | | | |
|---|---|--|
| - Alloinay (Gournay-Loizé et Les Alleuds) | - Fontivillié (Chail et Sompt) | - Melleran |
| - Asnières en Poitou | - Juillé | - Montalembert |
| - Aubigné | - La Chapelle Pouilloux | - Montjean |
| - Brieuil-sur-Chizé | - Le Vert | - Paizay-le-Chapt |
| - Brioux-sur-Boutonne | - Les Fosses | - Périgné |
| - Celles-sur-Belle (Montigné, Verrines et Saint-Médard) | - Limalonges | - Pers |
| - Caunay | - Lorigné | - Plibou |
| - Chef-Boutonne (La Bataille, Crézières et Tillou) | - Loubigné | - Saint-Romans-les-Melle |
| - Chérigné | - Loubillé | - Sauzé-Vaussais |
| - Chizé | - Luché-sur-Brioux | - Secondigné-sur-Belle |
| - Clussais la Pommeraie | - Lusseray | - Séigné |
| - Couture d'Argenson | - Mairé l'Evescault | - Valde-laume (Ardilleux, Bouin, Hanc et Pioussay) |
| - Ensigné | - Maisonnay | - Vernoux-sur-Boutonne |
| - Fontenille-Saint-Martin d'Entraigues | - Marcillé (Pouffonds et Saint-Génard) | - Villefollet |
| | - Melle (Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort et Saint-Martin-les-Melle pour le lieu-dit Négressauve) | - Villemain |
| | | - Villiers-en-Bois. |
| | | - Villiers-sur-Chizé |

La gestion administrative du syndicat est assurée par un Comité Syndical. Chaque collectivité y est représentée de la manière suivante : un délégué titulaire et un délégué suppléant, et ce, par tranche entamée de 500 abonnés.

Le présent rapport a pour but de présenter le fonctionnement du service de production d'eau potable au cours de l'exercice 2020. Celui-ci concerne l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat.

2) Estimation de la population desservie

Nombres d'habitants : **29 014** (population en vigueur au 01/01/2021)

Nombre de compteurs : **16 689** (au 1^{er} janvier 2021)

3) Conditions d'exploitation du service

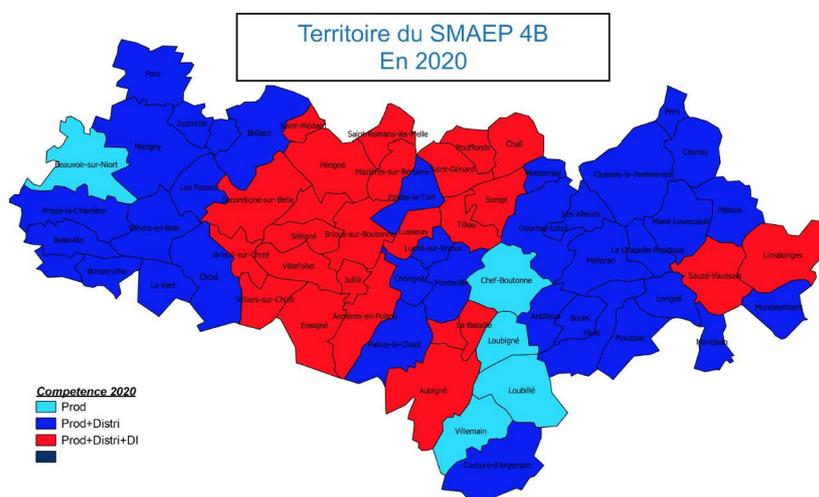
Le service était exploité en régie avec une prestation de services pour l'exploitation des ouvrages depuis sa création en 1986. La collectivité a choisi un retour à une gestion complète en régie.

Le service est exploité en régie directe depuis le 1^{er} janvier 2013.

4) Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations assurées par le syndicat sont les suivantes :

Gestion du service	Coordination des différents intervenants. Fonctionnement, surveillance et entretien des installations Relève des compteurs
Gestion des adhérents	Facturation du fonctionnement du service, des achats d'eau.
Renouvellement	Renouvellement des réseaux d'adduction, des ouvrages de production.
Mise en service	Des extensions et des renforcements de réseau Des ouvrages de production et de traitement des eaux
Entretien	Des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaure, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie, du matériel de télégestion, du matériel de traitement, de déferrisation ...,
Prestations particulières	Recherche et mise en service de nouvelles ressources. Protection des aires d'alimentations de captage. Entretien des points de distribution, recherche des fuites



5) Ressource en eau

a) Points de prélèvement – 4 B

Ouvrage	Débit nominal (m ³ /h)	Prélèvement 2019 (m ³)	Prélèvement 2020 (m ³)	Variation 2019/2020
ARDILLEUX/Vallée Caillaud	30	81 226	86 244	6,18%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 1	25	34 012	40 391	18,76%
BRIOUX-SUR-BOUTTONNE/La Cantine 2	40	54 286	63 714	17,37%
CAUNAY/La Bouleure	50	98 843	92 983	-5,93%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 2	30	81 737	83 762	2,48%
CHEF-BOUTTONNE/Coupeaume 3	40	81 824	71 370	-12,78%
CHEF-BOUTTONNE/Le Sablon	40	81 419	80 075	-1,65%
CHEF-BOUTTONNE/Les Outres	45	103 989	88 912	-14,50%
CHEF-BOUTTONNE/Pellevoisin	50	103 797	101 388	-2,32%
CHEF-BOUTTONNE/Pigeon Pierre	35	65 758	64 120	-2,49%
CHIZE/F1	130	118 046	134 701	14,11%
CHIZE/P1	117	173 226	223 618	29,09%
FONTENILLE/La Scierie Jurassique	25	29 298	49 109	67,62%
FONTENILLE/La Scierie Lias	45	48 357	77 843	60,98%
FONTENILLE/Les Inchauds	25	36 660	45 590	24,36%
LORIGNE/Jardin aux Prêtres	50	81 539	90 827	11,39%
LUCHE-SUR-BRIOUX/La Somptueuse	25	28 021	34 366	22,64%
LUSSERAY/Chiron Cotereau	90	124 470	151 570	21,77%
LUSSERAY/Le Logis	40	49 522	60 838	22,85%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (infra)	12	16 402	19 431	18,47%
LUSSERAY/Pont de Gaterat (supra)	55	64 301	75 013	16,66%
PERIGNE/La Touche	70	98 483	109 460	11,15%
PERIGNE/Le Boulassier	90	119 368	129 033	8,10%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Alleuds F2	15	54 869	53 550	-2,40%
PRISSE LA CHARRIERE/Les Renfermis F3	35	116 068	117 704	1,41%
SAINT GENARD/Marcillé	50	79 763	40 915	-48,70%
SAUZE VAUSSAIS/La Foncaltrie	110	0	0	
TILLOU/La Rivière Sud	25	17 324	18 552	7,09%
VERNOUX/ Grand Bois Battu	120	51 571	38 321	-25,69%
Total des prélèvements (m³)		2 094 179	2 243 400	7,13%

Au cours de l'année 2020, un captage n'a pas produit d'eau potable, trois captages ont été arrêtés pendant une période de l'année (voir tableau détaillé).

Ouvrage	Période impactée en 2020	Observations
La Foncaltrie	Arrêt toute l'année	Dégradation de la qualité de l'eau sur le paramètre Turbidité et phyto-sanitaire
Grand Bois Battu	Arrêt du 20/05/ au 22/07	Travaux de réhabilitation du forage
Coupeaume 3	Arrêt du 02/09 au 18/11	Pompe HS
Marcillé	Arrêt du 1 janvier au 15 juin	Dégradation de la qualité de l'eau avec la présence des molécules de métolachlore, métazachlore et alachlor ESA. La dilution habituelle ne permettait plus de maintenir la qualité de l'eau traitée

Le captage de la Foncaltrie est resté à l'arrêt au cours de l'année 2020.

Le captage de Grand Bois Battu a connu une période d'arrêt pendant la phase de travaux de réhabilitation du forage et des équipements.

Le captage de Marcillé a été arrêté du 11 décembre 2019 au 15 juin 2020 à cause d'une dégradation de la qualité de l'eau avec la présence de molécules phytosanitaires. La concentration élevée des molécules ne permettait plus d'assurer une dissolution suffisante pour produire de l'eau potable.

Le volume prélevé au cours de l'année 2020 a été de 2 243 400 m³ en comparaison au volume 2019 qui était de 2 094 179 m³. Cela représente une augmentation de 149 221 m³ sur l'année 2020.



Le captage du Boulassier à Périgné

b) *Importations d'eau*

Import depuis	Importés en 2019 (m ³)	Importés en 2020 (m ³)	Variation 2019/2020
SE DE LEZAY	21 866	7 709	-65%
SERTAD - production	25 052	4 453	-82%
CAN - Vallée de la Courance	15 045	14 406	-4%
SIVEER - Civray	0	0	
RESE 17	5 124	4 614	-10%
Total importé	67 087	31 182	-54%

Les imports d'eau réalisés en 2020 auprès des services voisins sont revenus à la normale pour des volumes de renouvellement sanitaire.

La réduction de volume sur l'import de Lezay correspond au volume sanitaire après une utilisation en 2019 du secours en eau pendant la période de saturation de la station de traitement des pesticides.

La réduction de volume sur l'import du SERTAD correspond au volume sanitaire après une utilisation en 2019 pendant la période de réhabilitation du réservoir de Saint-Romans-les-Melle.

L'import du Siveer n'est pas utilisé et est conservé en secours.

Les 2 autres imports ont légèrement diminué sur l'année.

c) Volumes produits

Les stations de production utilisent de l'eau pour leur fonctionnement. Ces volumes consommés sont déduits des volumes prélevés dans le milieu naturel pour connaître les volumes mis réellement dans le réseau de production.

Les stations de production ont utilisé 33 371 m³ d'eau. Cette eau est principalement utilisée pour le fonctionnement des stations de traitement du fer et des pesticides ainsi que pour les analyseurs d'eau en continu (nitrate, turbidité et chlore). Les rendements des réseaux de transport d'eau brute sont bons car ces réseaux sont très récents.

Site de Production	Prélevé en 2020 (m ³)	Produit en 2020 (m ³)	Rendement des usines	Observations
Site de Chef Boutonne	155 132	146 174	94,23%	Eaux de service
Site de Vallée Caillaud	86 244	86 244	100,00%	
Site de Vernoux	38 321	37 526	97,93%	
Cuve de Mélange de Luché	490 913	490 913	100,00%	
Cuve de Mélange de Lussais	461 447	461 447	100,00%	
Site de Tillou	18 552	18 552	100,00%	
Site de Marcillé	40 915	38 788	94,80%	Analyseurs en continu
Site des Renfermis	171 254	161 955	94,57%	Analyseurs en continu
Site de la Touche	238 493	235 641	98,80%	Analyseurs en continu, fonctionnement de la déferrisation.
Site de Caunay	92 983	92 060	99,01%	Analyseurs en continu et traitement des pesticides
Station de Chizé	358 319	350 526	97,83%	Analyseurs en continu
Station de Lorigné	90 827	90 203	99,31%	
Station de la Foncaltrie	0	0		
Total des volumes (m3)	2 243 400	2 210 029	98,51%	

6) Volumes vendus et exportés

- Volumes vendus aux collectivités adhérentes :

Vente à	Vendu en 2018 (m ³)	Vendu en 2019 (m ³)	Vendu en 2020 (m ³)	Variation 2019/2020 (%)
4B REGIE DE DISTRIBUTION	1 878 901	1 862 976	2 021 493	8,5%
4B - AFFERMAGE : CHEF-BOUTONNE	136 524	136 905	132 242	-3,4%
4B - AFFERMAGE : SIAEP DE LOUBIGNE	72 042	67 489	78 534	16,4%
Volume total vendu aux adhérentes	2 087 467	2 067 370	2 232 269	8,0%

Les volumes mis en distribution en 2020 sur le territoire ont connu une **augmentation de 8.0%** (soit + 164 899 m³).

7) Bilan des volumes

Total des volumes produits (m ³)	2017	2018	2019	2020	Variations
Ressources propres	2 200 196	2 115 050	2 069 093	2 210 029	6,81%
Importations	33 832	36 092	67 087	31 182	-53,52%
Total général	2 234 028	2 151 142	2 136 180	2 241 211	4,92%

8) Longueur du réseau

- Extension de réseau

	2016	2017	2018	2019	2020
Extension de réseau (ml)	-	-	-	2 373	-

- Evolution du patrimoine du réseau :

	2016	2017	2018	2019	2020	N / N-1
Longueur totale du réseau (ml)	130 397	130 397	130 798	133 171	133 171	0,00%

Le linéaire de réseau n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2020.

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

9) Tarifs en vigueur

Les tarifs de l'eau ont été fixés par l'assemblée délibérante au travers de différentes délibérations :

Date de la délibération	Objet
23/11/2004	Tarif abonnement AEP (évolution de 2005 à 2007) 35 €/ab/an
22/03/2005	mutualisation charges de fonctionnement
22/03/2005	mutualisation prix vente eau
01/12/2009	0,01 €/m ³ pour financement travaux de renouvellement
01/12/2009	mutualisation charges de fonctionnement
08/12/2016	Vote des tarifs 2017
08/12/2016	0,03 €/m ³ pour financement programme Re-Source

Les différentes taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service est assujetti à la TVA.

10) Prix du service de l'eau potable

Descriptif	2019	2020
Part fixe ou abonnement (€/ab)	35,00	35,00
Charges fonctionnement mutualisées (€/ab)	6,86	7,11
Prix mutualisé (€/m ³)	0,208	0,1903
Redevance Prélèvement mutualisée (€/m ³)	0,05826	0,0592
Financement programme re-sources (€/m ³)	0,03	0,03
1 centime tx renouvellement (€/m ³)	0,01	0,01

(Tous ces prix sont issus des délibérations votées en comité syndical)

11) Recettes d'exploitation

	2019	2020	Variation
Total Recettes de vente d'eau	1 327 177,68	1 332 236,58	0,38%
dont abonnements	692 071,00	702 552,69	1,51%

INDICATEUR DE PERFORMANCE DU SERVICE

12) Qualité de l'eau

La qualité de l'eau du Syndicat 4B est contrôlée par l'ARS dans le cadre du contrôle sanitaire, et par le syndicat lui-même dans le cadre de sa surveillance analytique.

Il est primordial de surveiller l'évolution de la qualité des ressources en eau et de vérifier les améliorations apportées par le traitement entre les eaux brutes et les eaux traitées admises en distribution.

Sur l'année 2020, les résultats de la surveillance de la qualité des ressources en eau et de la qualité de l'eau après traitement sont les suivants :

Surveillance qualité de l'eau 2020 Production		Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements conformes	% de conformité
Contrôle sanitaire ARS	Conformité bactériologique	135	135	100 %
	Conformité physico- chimique	172	170	99 %
Surveillance analytique	Conformité physico- chimique	283	283	100%
	Conformité Chlore stations et réservoirs	217	217	100%

Les données présentées dans le tableau ci-dessus concernant le contrôle sanitaire comprennent le nombre total d'analyses réalisées en production et en distribution sur l'année 2020. Le contrôle sanitaire ne présente aucune analyse bactériologique non conforme en 2020.

Le contrôle sanitaire présente deux analyses physico-chimiques non conformes qui concernent une seule et même origine :

- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de Marcillé :
Le 27/05/2020, présence de radioactivité alpha globale à une concentration de 0,13 Bq/L, pour une limite qualité fixée à 0,10 Bq/L. Le recontrôle a été effectué le 13/07/2020 à la cuve de Luché (voir ci-dessous) car la cuve de Marcillé était alimentée par l'eau de Luché au moment du prélèvement du 27/05/2020.
- Eau issue du mélange des eaux dans la cuve de Luché :
Le 13/07/2020 présence de radioactivité alpha globale à une concentration de 0,11 Bq/L, pour une limite qualité fixée à 0,10 Bq/L. Les recontrôles effectués le 27/07/2020 sur les forages alimentant la cuve de Luché montrent que cette radioactivité est d'origine naturelle. Suite à ces résultats, le calcul de la dose indicative a été réalisé et a montré qu'il n'y avait aucun risque pour la santé humaine.

La surveillance analytique n'a quant à elle révélé aucune non-conformité.

Les actions correctives ont été mises en place dès la connaissance du résultat afin de retrouver rapidement une qualité d'eau potable confirmée lors du re-contrôle.



Le laboratoire d'analyse du Syndicat

13) Indice de protection de la ressource en eau :

L'indice d'avancement de la démarche de protection des ressources en eau est un indicateur qui permet d'identifier la performance atteinte ou à atteindre pour assurer la protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0 % Aucune action,
- 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours,
- 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu,
- 50 % Dossier déposé en préfecture,
- 60 % Arrêté préfectoral,
- 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés),
- 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

14) Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource
(calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable)
80%

Sur le territoire du SMAEP 4B, l'indice de protection de la ressource en eau, en 2020, est de **80 % en moyenne pour l'ensemble des ressources** alors qu'il était de 89% en 2019. Cette évolution est liée à un changement d'interprétation concernant le suivi des captages « Grenelle ». Le Syndicat estimait en effet que pour les 12 captages « Grenelle », le programme de reconquête de la qualité de l'eau permettait l'attribution de la note 100% alors que l'ARS ne juge pas ce suivi suffisant pour cette note.

15) Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

Selon l'arrêté du 2 décembre 2013

		nombre de points	points obtenus
A (1,2)	existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B (2)	Existence d'un inventaire des réseaux pour au moins la moitié du linéaire et une procédure de mise à jour	10	10
	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) (3)	0 à 5	5
	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations (3)	0 à 15	15
C	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécanique	10	10
	Le plan des réseaux localise les branchements (uniquement pour service de distribution) document mentionnant les caractéristiques de chaque compteur: carnet métrologique, date de pose (uniquement pour les service de distribution)		
	existence d'un document de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	mise à jour du documents de localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations et mise en oeuvre (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10
	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins 50% du linéaire	5	5
	TOTAL	100	100

(1) Le chapitre A doit obtenir 15 points afin de comptabiliser les points du chapitre B ;

(2) Les chapitres A et B doivent totaliser au moins 40 points afin de comptabiliser les points du chapitre C

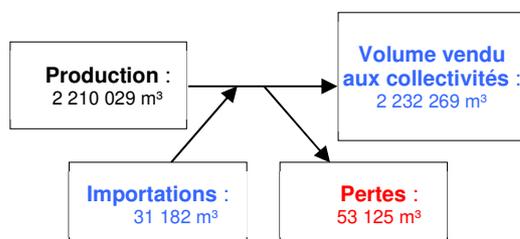
(3) Les points obtenus sont fonction du % de linéaire des réseaux validant l'information.

Le syndicat possède une connaissance assez précise de son patrimoine et réalise régulièrement les mises à jour de celui-ci.

La finalisation de l'étude patrimoniale au cours de l'année 2017 a permis la mise en place du plan pluriannuel de renouvellement des canalisations qui vient compléter le travail de renouvellement déjà réalisé depuis plusieurs années.

16) Performance du réseau

Ces indicateurs sont définis selon le décret du 27 janvier 2012 :



Les consommations sans comptage ne sont pas prises en compte.
Les volumes de service ne sont pas pris en compte.

- Rendement du réseau =
Volume vendu aux adhérents / (Volume produit + Volume acheté)

	2016	2017	2018	2019	2020
Rendement réseau (%)	97,1%	95,7%	97,0%	96,8%	99,6%

- Indice des volumes non comptés =
(Estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes)/longueur du réseau hors branchements

Cet indice ne peut pas être calculé pour un service de production d'eau potable.

- Indice linéaire de pertes en réseau =
Pertes (m³) /longueur du réseau hors branchements (km)/365 jours

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	1,68	2,02	1,34	1,38	1,09

17) Renouvellement des réseaux

Au cours de l'année 2020, aucun linéaire de réseau n'a été renouvelé.

	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire de réseau de desserte (hors branchement en ml)	130 397	130 397	130 798	133 171	133 171
Renouvellement de réseau (ml)		1 111	959	5 209	
Taux de renouvellement	0,00%	0,85%	0,73%	3,91%	0,00%

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,10 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

En 2020, le syndicat n'a pas prononcé de réception du renouvellement du réseau. Le chantier de renouvellement du réseau de la Bataille à Crézières sera intégré à l'exercice 2021.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

18) Travaux réalisés et équipements acquis au cours de l'exercice 2020

Objet des travaux et équipements	Montant des travaux (HT)
Compteurs de sectorisation (fourniture et travaux en régie)	2 218,05
Pose de SOFREL (fourniture et travaux en régie)	2 574,80
Pose de 2 regards de comptage à la station des Renfermis à Prissé-la-Charrière	19 072,96
Renouvellement du chloromètre à la station de Luché-sur-Brioux	3 197,94
Renouvellement d'une pompe à la station de Coupeaume à Chef-Boutonne	4 065,80
Renouvellement du transformateur à la station de Coupeaume à Chef-Boutonne	7 620,00
Renouvellement du compresseur d'injection d'air à la station du Gaterat à Lusseray	8 992,00
Renouvellement de l'hydraulique de la pompe à la station de Caunay	655,00
Modification du collecteur à la station de Caunay	625,00
Acquisition d'un logiciel de GMAO (porté par le budget principal)	1 625,00
Achat de matériel informatique (porté par le budget principal)	2 209,10
Achat de mobilier dont hygiaphone de l'accueil (porté par le budget principal)	151,47
TOTAL	53 007,12 €

Pour ce qui concerne les travaux, ce tableau ne fait état que des chantiers réceptionnés et intégrables à l'actif au 31/12/2020.



Réhabilitation du forage de Grand Bois Battu à Vernoux-sur-Boutonne



Renouvellement d'une pompe du forage de Coupeaume 3 à Chef-Boutonne



Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable 4B

73 route de Brioux
79170 PÉRIGNÉ
Tel : 05 49 07 74 31
Fax : 05 49 07 12 26
Mail : aep4b@orange.fr